

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**

**Séance du 8 juillet 2011**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Eric DIARD - François FRANCESCHI - Samia GHALI - Patrick MENNUCCI - Jérôme ORGEAS - Roland POVINELLI - Philippe SAN MARCO - Jean-Louis TIXIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DDIP 004-383/11/BC**

**■ Approbation d'une convention pour l'attribution d'une subvention à la CCI  
Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le  
Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert  
DDEAIAG 11/6348/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Lieu emblématique de l'innovation scientifique et technologique et lieu de rencontres et d'échanges, le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert participe chaque année aux Rencontres de l'Innovation qui sont organisées par la CCI Marseille Provence.

Ces rencontres sont destinées aux chefs d'entreprises et acteurs économiques locaux. Elles ont pour objectif de faire le point sur un savoir-faire ou une technologie spécifique ou sur une problématique liée à l'entreprise.

**Signé le 8 Juillet 2011  
Reçu au Contrôle de légalité le 11 Juillet 2011**

Depuis 2006, la réflexion sur le choix des thématiques s'est notamment orientée vers la promotion des pôles de compétitivité.

Cette année, trois manifestations sont programmées :

- Le 13 octobre 2011 aura lieu une manifestation en lien avec le pôle Capénergies (énergies renouvelables)
- Le 17 novembre 2011 aura lieu une manifestation Buzz Money pour aider les entreprises à la recherche de financement.
- Le 15 décembre 2011 aura lieu une manifestation sur les dispositifs d'incitation à la recherche, à l'innovation et au transfert de technologie.

Ces rencontres ont toutes connu un réel succès les années précédentes, avec une participation de 40 et 100 personnes selon les thématiques.

Le budget prévisionnel de ces trois manifestations est de 47 800 euros.

Les principaux postes de dépenses se répartissent comme suit :

- Communication, aménagement des stands	14 200 euros
- Encadrement, logistique	33 600 euros
	-----
	47 800 euros

Ces montants seront financés comme suivant :

- CCI Marseille Provence	26 800 euros
- Conseil Général des Bouches du Rhône	15 000 euros
- Communauté Urbaine MPM (volet Economie et Innovation)	6 000 euros
	-----
	47 800 euros

Il est proposé au Bureau de Communauté d'approuver le versement au titre de l'année 2011 d'une subvention d'un montant de 6 000 euros à la CCI Marseille Provence, dont les modalités d'application sont définies par une convention.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert par la CCI Marseille Provence.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 6 000 euros à la CCI Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la CCI Marseille Provence.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de l'exercice 2011 – Chapitre 67 – Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - fonction 90 – sous-politique A 710.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
Aux Technopôles et Agglomération numérique,  
Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développement durable - Innovations -  
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI